LA VIE DE L'ACADÉMIE DE DIJON

LA CGT : ŒUVRER POUR « LA FIN DE LEUR MONDE »

EDITO

Mai 2022. Le conflit en Ukraine s'enlise et chaque jour son peuple soufre un peu plus. Depuis toujours, l'histoire de la CGT a été marquée par le soutien aux peuples en lutte pour la défense de leurs droits et libertés face à l'oppression ou à l'agression. C'est donc à ce titre que la CGT s'élève contre la guerre et souhaite que les ukrainien.es puissent retrouver la paix. La CGT n'en oublie pas moins les citoyen·nes et les travailleurs et travailleuses russes qui s'élèvent contre la guerre et exigent la liberté. Mais pour cela il faudra que les holdings de l'énergie ou de l'armement cessent leurs jeux macabres.

Mai 2022. C'est une actualité politique brûlante, entre présidentielle, nomination d'un nouveau gouvernement (pour continuer l'œuvre destructrice du président Macron), législatives… Blanquer parti, N'Diaye arrive ; ce qui est certain c'est qu'il a accepté la feuille de route macroniste de libéralisation et de destruction de l'École. À partir de là, il n'y a aucune raison de lui donner un quelconque crédit, il mènera sa politique dans la continuité de celle menée par Blanquer. L'union récente des gauches pour les législatives laisse entretenir quelques espoirs mais ne devra pas nous détourner des préoccupations qui sont les nôtres et des combats que nous aurons à mener dans les prochains mois : arracher l'augmentation du pouvoir d'achat, combattre la retraite à 65 ans et défendre la sécurité sociale.

Mai 2022, c'était enfin le congrès de l'union académique CGT Éduc'action Dijon. Réuni·es durant deux jours une quarantaine de syndiqué.es de toute l'académie sont venu·es débattre et échanger des problématiques qui traversent l'école aujourd'hui, et de la nécessité de porter un autre projet, émancipateur. Face à la loi Rilhac contestée par les personnels, face aux épreuves de spécialités inégalitaires pour les élèves et sources de double travail pour les correcteurs (corriger les épreuves et faire cours en même temps), face à la première session du Bac Pro made in Blanquer… il n'y a qu'une solution : s'organiser pour mieux lutter. Les congressistes ont renouvelé leur organe de direction et cherché la meilleure stratégie syndicale à mettre en place lors de ces trois prochaines années pour lutter, gagner et aider les personnels. La CGT Éduc'action ne pourra réussir toute seule, elle lance dès maintenant un appel aux personnels « AIDEZ-NOUS A VOUS AIDER, VOTEZ CGT EDUC'ACTION ».

J. RAILLARD

Sommaire

Page 1 : Édito
Page 2 : Élections pro 2022
Page 3 : Loi Rilhac
Page 4 : Mutations 1er degré
Page 5 : DHG / NAO
Page 6 : Le 1er mai en Bourgogne
Page 7 : Congrès UNSEN
Page 8 : IXe congrès académique

N° 146

Juin 2022
Déposé le 01-06-22

La vie de l'académie
UASEN CGT
EDUC'ACTION
2 rue du parc
71100 Chalon sur Saône
Site : ww.cgteducdijon.org
E-mail : dijon@cgteduc.fr

N°CPPAP 0127 S 07066
Dir. Publ. : J. Raillard
Imprimé par nos soins
Bimestriel prix 1€

CHALON PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Suite à la loi de transformation de la fonction publique, les Commissions Paritaires Administratives, qu'elles soient Départementales (CAPD), Académiques (CAPA) ou Nationales (CAPN) ont perdu une grande partie de leurs prérogatives. Désormais, ces commissions ne sont consultées que pour des recours individuels et des conseils de discipline, dorénavant la logique de gestion des carrières n'est plus collective (avec CAP de mutation, de passage à la Hors Classe…) mais une logique de gestion individuelle avec peu de visibilité pour l'agent·e. De plus, pour cette nouvelle mandature, les CAPA des personnels enseignants, d'éducation et Psy-EN du second degré (Certifiés, PLP, CPE…) sont regroupées dans une seule CAPA (à 19 titulaires et autant de suppléant.es)

Le rôle des Comités Techniques (CTM, CTA…) évolue également, en devenant des Comités Sociaux d'Administration ; ils englobent, à partir de 2022, les CHSCT (Comités d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail). En plus de ses prérogatives, le CSA ministériel détermine la représentativité des syndicats. La CGT Éduc'action est représentative nationalement par le siège qu'elle détient au CTM. Voter CGT aux CSA (de proximité et ministériel) c'est donner à la CGT les moyens de représenter les personnels dans leur diversité, d'être dans la construction d'un collectif.

La CGT Éduc'action a toujours défendu tous les personnels, aussi aux élections de décembre, votez et faites voter pour la CGT Éduc'action pour renforcer vos droits et faire vivre un autre projet d'École.

J-F. PETIT

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

La loi Rilhac censée donner plus de moyens aux directeurs-directrices d'école cache en fait le « Cheval de Troie » de l'administration Blanquer.
En effet, alors qu'ils et elles réclament la revalorisation de leur travail, l'allègement de leurs tâches administratives et plus de moyens, le ministère répond par plus de responsabilités et de pouvoir en donnant à ce poste « une autorité fonctionnelle ».

<u>Voici quelques explications de texte de la loi :</u>

« Il organise les débats sur les questions relatives à la vie scolaire. Il bénéficie d'une délégation de compétences de l'autorité académique pour le bon fonctionnement de l'école qu'il dirige. Il dispose d'une autorité fonctionnelle dans le cadre des missions qui lui sont confiées. » LOI no 2021-1716 du 21 décembre 2021

Comprenons bien ce qui est écrit : le directeur devient **délégataire de l'autorité académique.**

Alors que son rôle d'organisateur et d'animateur de la vie de l'école est renforcé, il est donc responsable de ce qu'enseignent les collègues de l'école. En d'autres termes, si leur liberté pédagogique ne correspond pas aux méthodes imposées par le ministère alors il a le devoir de les dénoncer pour qu'ils et elles soient sanctionné·es. On est en droit de se demander

ce que vont devenir les actuels IEN actuellement « délégataire de l'autorité académique ». Aujourd'hui Ils n'inspectent plus, ils évaluent les écoles.

« Lorsque la taille ou les spécificités de l'école le justifient, l'État peut mettre à la disposition des directeurs d'école les moyens leur garantissant une assistance administrative. Dans le respect de leurs compétences, les communes ou leurs groupements peuvent mettre à la disposition des directeurs d'école les moyens matériels nécessaires à l'exercice de leur fonction. »

Permanence de la députée Cécile Rilhac, 2019

En contrepartie de ce service d'inspecteur de l'Éducation nationale, il aura des moyens administratifs supplémentaires donnés au bon vouloir des communes. C'est ainsi que le ministère se décharge de ses responsabilités.

« ***… Il peut être chargé de missions de formation ou de coordination. L'ensemble de ces missions est défini à la suite d'un dialogue avec l'inspection académique… »*** *LOI no 2021-1716 du 21 décembre 2021*

Le directeur peut donc former. Quid des conseillers pédagogiques ? On est loin de l'allègement des tâches. Alors que l'offre de formation diminue comme « peau de chagrin » on va demander aux directeurs et directrices de former les collègues ou formater car la bonne parole est envoyée directement par Magistère.

« Le directeur d'école est nommé parmi les personnes inscrites sur une liste d'aptitude établie dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État. Ne peuvent être inscrits sur cette liste d'aptitude que les instituteurs et les professeurs des écoles qui, d'une part, justifient de trois années d'enseignement ou d'une année au moins d'exercice de la fonction de directeur d'école et, d'autre part, ont suivi une formation à la fonction de directeur d'école. » *LOI no 2021-1716 du 21 décembre 2021*

Actuellement pour être inscrit·e sur la liste d'aptitude, il faut passer devant un jury composé d'inspecteurs-inspectrices et d'un·e directeur-directrice volontaire. L'ensemble des questions posées permet de recruter la personne censée être « délégataire de l'autorité académique ».
On peut enfin se poser la question de l'utilité de cette liste d'aptitude quand certains postes de direction sont devenus des postes à profil. Il ne suffit plus d'être directeur ou directrice mais celui qui correspond au poste. Quels sont les critères ? Quelle est son utilité quand finalement seule l'administration choisit les candidat·es comme un DRH ?

En conclusion, cette loi promulgable pour la rentrée prochaine cache des méthodes managériales empruntées aux entreprises privées. Le ministère a trouvé enfin le moyen de s'immiscer dans le fonctionnement démocratique des écoles. Cette loi va avoir des conséquences sur les conditions de travail des enseignant·es du primaire.

Mobilisons-nous avec la CGT Éduc'action pour une école émancipatrice en s'opposant à l'application de cette loi. Brandissons haut et fort ce qui fait de notre métier le plus beau métier du monde : notre liberté pédagogique.

G. CHANAT

MUTATIONS DANS LE 1ER DEGRE : C'EST AUSSI AVEC LA CGT !

Depuis de nombreuses années, les collègues du second degré peuvent bénéficier des conseils avisés des élu·es CAPA CGT Éduc' action lors des phases de mutations académiques. Ce n'était pas le cas pour les professeur.es des écoles, dont le mouvement est géré à l'échelle départementale avec des spécificités propres. La CGT Éduc'action étant le syndicat de tous les personnels de l'Éducation nationale, il fallait donc remédier à cela !

Cette année, avec l'harmonisation académique des lignes de gestion 1er degré, nous avons pu nous pencher sur le dossier en proposant aux collègues un outil simple et efficace, un calculateur prenant en compte les différents éléments de barème. Pour la première fois, nous avons également assuré deux jours de permanence téléphonique, pour apporter conseils et éclairages.

Au total, une quinzaine de collègues nous ont contacté, ce qui est plutôt positif pour une première.

Nous assurerons le suivi de leurs demandes et les accompagnerons pour un recours s'ils et elles n'obtenaient pas de mutation selon leurs vœux, en particulier pour les personnes bénéficiant de bonification pour priorités légales.

A noter : pour toutes questions spécifiques au premier degré, vous pouvez désormais nous contacter à 1erdegre@cgteducdijon.org

M. COLAS-MIZON

RENTREE 2022 AUX LENTILLERES : ECOLE COMPTABLE VS ÉCOLE HUMAINE

En début d'année, les équipes des Lentillères ont appris que l'établissement perdait deux classes pour la rentrée 2022 : une classe de 6e (il manque un élève pour faire 4 classes) et une classe de 3e. Rapidement, les personnels se sont mobilisés afin d'avoir davantage de moyens pour espérer fonctionner à peu près correctement.

Dans un premier temps, les personnels ont fait passer une motion au CA. Puis une demande a été faite afin qu'une partie des collègues soient reçus au rectorat. Lors de l'audience, deux visions de l'école se sont opposées : une comptable et une humaine.

La secrétaire générale de la DSDEN a fait valoir des chiffres : les DHG baissent dans tout le département car les effectifs de classe baissent (-2,6%). Face à cela, la baisse de la DHG « n'est que » de 1,5%. (C'est le moment où il faut dire « merci » ?) Chiffres encore : le nombre d'heures par élève a légèrement augmenté par rapport à l'an dernier alors que le vivier de CM2 a baissé de 30 élèves.

C'est oublié que durant 2 ans, les personnels de l'Éducation nationale ont aussi été sur le front afin de donner un sens à cette « continuité pédagogique » qu'ils ont dû inventer sur le tas. C'est ne pas se rendre compte qu'aujourd'hui, la génération COVID qui arrive en 3e a d'énormes lacunes. C'est faire fi de la fatigue des personnels, du manque de reconnaissance de leur investissement. C'est nier ce que nous voulons : de bonnes conditions de travail pour

enseigner sereinement. Et c'est ce que les collègues ont revendiqué durant l'audience.

Le cas de la DHG des Lentillères est loin d'être isolé, il concerne une multitude d'établissements dans l'académie.

À la CGT Éduc'action, nous voulons des moyens pour enseigner. Cela passe par la revalorisation du point d'indice de tous les personnels, des ouvertures de postes, une baisse des effectifs en classe…

Alors, que choisissons-nous ? L'École du chiffre ou l'École humaine ?

V. RICHARD-ANDRIEU

PARLONS INTERPRO : LES NAO* DU CÔTÉ DU CHALONNAIS

Avec la reprise de la croissance, la pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs, des taux de marge record et un CAC 40 à un niveau exceptionnel, de nombreux observateurs pensaient que les Négociations Annuelles Obligatoires de fin 2021-début 2022 allaient profiter aux travailleurs et travailleuses.

Illustration extraite d'un tract du syndicat CGT Amazone.

Mais c'était sans compter sur l'appétit du capital qui agit avant tout pour reconstruire ses marges. Ainsi, **les premiers bilans des NAO des organisations syndicales et des cabinets de consultants font état de hausses réelles, mais modérées, autour de 2,2-2,5 %, bien loin de l'inflation (+ 4,8 % entre avril 2021 et avril 2022, selon les estimations de l'INSEE**.) !

À Chalon sur Saône, comme partout en France, la CGT s'est construite autour d'exigences telles que la défense des salarié·es, la conquête de droits nouveaux et la nécessité de changer la société capitaliste, considérant que c'est bien aux salarié·es qu'appartient le droit à la négociation collective. Pour cela, il faut donc construire un rapport de force indispensable pour les NAO.

Ainsi, à Verallia, les représentants CGT ont notamment obtenu que les salaires augmentent autant que l'inflation, avec rattrapage en fin d'année s'il faut ainsi que la revalorisation des frais de bouches et d'hôtels pour les travailleurs concernés.

Par ailleurs, chez Framatome, si la lutte n'a pas permis d'atteindre les objectifs défendus, les NAO ont permis de faire connaître quelques-unes de nos revendications, dont le passage aux 32h hebdomadaires.

À la cartonnerie Laurent, après une grève suivie par 90 % des salarié·es, ceux-ci ont notamment obtenu une augmentation salariale allant de 2,8 à 3, 25 % ainsi que 120 euros de primes vacances.

Chez Amazon, après des journées de grèves inédites (200 sur le site, 1200 à l'échelle nationale le 28 mars), la lutte continue, la direction ne voulant pas accorder d'augmentation des salaires supérieure à 3 % (initialement prévue à 2%).

Finalement, tout cela nous ramène une fois de plus à la citation de Bertolt Brecht :

« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu. »

CH.

***NAO** : Négociations Annuelles Obligatoires, créées en 1982 par les lois Auroux ; obligation de négocier dans les entreprises privées d'au moins 50 salariés, entre les représentant.es syndicaux.ales et la direction, au sujet de la rémunération, des conditions de travail, de l'égalité professionnelle et des parcours professionnels.

Belle mobilisation à Dijon pour ce 1er mai 2022 où plus de 1500 personnes, retraité.es, étudiant.es, travailleur.es, privé.es d'emplois se sont mobilisé.es sous le beau soleil dijonnais.
Au cœur de cette journée annuelle mondiale de lutte des travailleur.ses, deux revendications sont souvent revenues dans les rues dijonnaises : augmenter le pouvoir d'achat et avertir Macron que nous restons mobilisé·es à obtenir le renforcement des salaires et la hausse des pensions. Les réformes de la retraite et de l'assurance chômage engagées par le gouvernement étaient aussi dans le collimateur des organisations syndicales. Les chasubles et drapeaux de la CGT Éduc'action étaient bien visibles dans le cortège dijonnais, car les militant.es sont déterminé.es à tout mettre en œuvre pour établir le rapport de force indispensable pour obtenir la satisfaction de nos revendications et améliorer ainsi les conditions de travail et de vie des personnels de l'Éducation nationale.

350 personnes se sont réunies à Auxerre le 1er mai pour défiler dans les rues. Le cortège était composé de familles, de retraités, de travailleurs. La CGT, FO et Sud étaient bien présents pour montrer leur implication dans la défense des intérêts des travailleurs. Les salariés de SKF à Avallon ont été salué pour leur long combat, le chaos qui dure depuis des mois dans l'éducation a été souligné tout comme l'inquiétude des chômeurs dont la réforme sur l'assurance chômage se profile…

LE 1ER MAI EN BOURGOGNE

Le 1er mai de cette année a revêtu une couleur particulière du fait du contexte politique et social, entre résignation et envie de lutter. Des manifestations ont eu lieu dans presque toutes les **U**nions **L**ocales de Saône-et-Loire le matin, puis divers événements en fonction des UL : projection de *Debout les Femmes* à l'UL d'Autun, ou encore repas, concours de pétanque et débats tout l'après-midi au Creusot.

Les personnels de l'Éducation Nationale étaient présent·es avec tou·tes les autres travailleurs et travailleuses pour mettre en avant leurs revendications du moment, entre autres l'augmentation du point d'indice, la création massive de postes, ou encore la mise en place d'un plan d'urgence pour l'Éducation.

Il est clair que, notamment du fait du contexte, ce 1er mai n'a pas été le plus massif de ces dernières années en Saône-et-Loire. Toutefois, les liens interprofessionnels qui se sont tissés ou renforcés au travers de ces rassemblements ouvrent des perspectives positives pour les luttes qui arrivent.

C'est en renforçant et nous impliquant dans les organisations syndicales que nous pourrons élever le rapport de force à un niveau nécessaire pour faire aboutir nos revendications et ainsi améliorer nos conditions de travail et de vie.

CONGRES DE L'UNSEN : EPROUVANT FRATERNEL ET MILITANT

Lorsque je suis revenu du congrès de la CGT Éduc'action, des collègues m'ont demandé comment il s'était passé. Cela montre au passage que chez de nombreuses et nombreux collègues non-syndiqué·es le syndicalisme exerce toujours un certain intérêt, mais là n'est pas la question. Je leur ai donc répondu « éprouvant, fraternel et militant ».

« Éprouvant » d'abord par la densité des débats qui se sont étalés du 28 mars au 01 avril. Un temps d'échange autour de l'actualité nationale et internationale, la perspective des élections professionnelles dans la Fonction publique où se jouera la représentativité de la CGT Éduc'action. Nous avons également échangé sur les modifications de nos statuts pour souligner l'importance des luttes que mènent au quotidien la CGT Éduc'action sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Les débats se sont également orientés sur les inquiétudes que fait peser la montée des idées de l'extrême-droite et plus globalement la fascisation de la société sur nos activités militantes. « Éprouvant » parce que nous ne sommes pas toujours d'accord. Et c'est bien l'une des richesses de notre mouvement. Les débats sont passionnés, mais toutes les interventions convergent vers la nécessité de faire front face au gouvernement, ne rien lui céder, tenir âprement nos positions.

« Fraternel » ensuite, par nécessité. Les luttes du quotidien, les bagarres menées ici ou là, entament l'endurance des militantes et des militants. Les congrès sont aussi des temps de rencontre, de partage d'expérience autour d'un café, d'une bière, d'un verre. On y discute de ce que l'on vit, de nos difficultés à exercer nos métiers en respectant les valeurs qui fondent notre engagement, de notre désemparement aussi lorsque l'on voudrait que les collègues entrent davantage dans ces bagarres, de nos espoirs en une société plus juste qui fasse de l'émancipation de toutes et de tous sa priorité plutôt que de gaver quelques privilégié·es.

« Militant » enfin, parce qu'un congrès de la CGT Éduc'action ce n'est pas un club de débat. Nous sortons de ce congrès avec une résolution qui donne une perspective à notre militantisme de terrain. Nous avons échangé sur les outils qui permettent de construire et renforcer la vie syndicale les écoles, les établissements et les services. Nous nous sommes engagés à développer notre travail en commun avec les autres structures (syndicats, unions locales et départementales) de la CGT. Nous avons également débattu de la question de l'unification syndicale et du rapprochement avec les autres organisations syndicales de notre champs professionnel et notamment la FSU et Sud Éducation.

« Éprouvant, fraternel et militant », un congrès permet de se réoxygéner et de repartir dans son école, son établissement, son service regonflé à bloc pour mener la bataille d'un autre projet d'école pour une autre société.

L.GARNODIER

LE IXE CONGRÈS DE LA CGT EDUC'ACTION DE L'ACADÉMIE DE DIJON

Le XIe congrès de la CGT Educ'action de l'Académie de Dijon s'est tenu les 16 et 17 mai 2022 à la Bourse du Travail de Dijon. Grâce à la présence d'une quarantaine de syndiqué.es, nous avons pu évoquer le bilan du mandat écoulé et esquisser ensemble les grands traits de notre orientation syndicale académique les trois années à venir. Entre le débat d'actualité, le sujet des élections professionnelles et la manière de porter les revendications de la CGT Educ'action dans l'académie, les échanges ont été riches et stimulants. Les moments festifs et conviviaux ont jalonné ces deux journées, permettant ainsi de discuter dans un autre cadre, moins formel et de rencontrer les pompiers de Dijon venus éteindre notre barbecue.

A l'issue de ce congrès, c'est une direction de 27 membres représentatifs de l'ensemble des territoires de l'académie et des différents secteurs de l'Education nationale, dont une partie jeunes militant·es, qui a été élue. Au sein de cette coordination, Julien Raillard a été réélu Secrétaire général académique et Etienne Roy trésorier académique. Ils seront aidés dans leur mandat par Sandra Gaudillère réélue Secrétaire générale adjointe et par Serge Robert comme trésorier adjoint.

La nouvelle coordination académique

V. RICHARD-ANDRIEU

UASEN-CGT EDUC'ACTION
2 rue du parc
71100 Chalon sur Saône
Tél. : 03 85 46 09 07
E-mail : dijon@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 21
Bourse du Travail
17 rue Transvaal
21000 Dijon
Tél. : 03 80 37 14 08
E-mail : 21@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 58
2 Bd Pierre de Coubertin
58000 Nevers
Tél. : 03 86 50 67 85
E-mail : 58@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 71
2 rue du Parc
71100 Chalon sur Saône
Tél. : 03 85 46 09 07
E-mail : 71@cgteduc.fr

SDEN-CGT EDUC'ACTION 89
Avenue Molière - BP 247
89306 JOIGNY Cedex
Tél : 07 81 38 25 28
E-mail : 89@cgteduc.fr

Notre Site :
www.cgteducdijon.org

Notre Facebook :
CGT Educ'Action
Académie de Dijon : non à la casse de l'Ecole

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer aux adresses indiquées ci-dessus

Je souhaite : ☐ **me syndiquer** ☐ **prendre contact**

Nom :..... Prénom :.....

Adresse personnelle :.....

Code postal :..... Commune :.....

Discipline :..... Grade ou corps :..... Echelon :.....

Etablissement ou Ecole :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Commune :.....